

cherchent aux États-Unis, avec, en sus, l'avantage de ne pas changer de pays.

Cette étude de M. Bodard mérite un sérieux examen de la part de tous ceux qui songent à aller s'établir en dehors de notre province. Cet examen est rendu facile par l'addition qu'on a faite l'auteur au texte de deux cartes, l'une spéciale, indiquant le parcours détaillé du chemin de fer Pacifique canadien et de tous ses embranchements, l'autre générale donnant le profil géographique de toute la région de Manitoba et des territoires de l'ouest canadien avec la désignation des terrains qui y sont destinés aux concessions pour les colons, et de neuf excellentes gravures relatives aux divers sujets traités dans la brochure.

Nous comprenons que cette brochure est publiée pour distribution gratuite.

Septième rapport de la société d'industrie laitière de la province de Québec, 1888.—On ne juge pas généralement du mérite d'un livre par son épaisseur et son grand nombre de pages. Mais, si l'on prend une série de volumes traitant d'un même sujet, publiée d'une manière successive, et toujours remplie des matières les plus intéressantes, comme l'est la série des rapports de la société d'industrie laitière de la province de Québec, c'est indiquer du progrès et un progrès réel que de constater que ces rapports prennent d'année en année plus d'extension dans leur format, ce qui indique qu'ils renferment une quantité toujours augmentant de matériaux précieux pour ceux qui se livrent à l'industrie laitière.

La société d'industrie laitière de la province de Québec vient de mettre devant le public son septième rapport. Les six premiers comptaient respectivement le nombre de pages que voici : le 1er, 77 pages ; le 2ème, 152 ; le 3ème avec supplément, 155 ; le 4ème aussi avec supplément, 188 ; le 5ème, 199 ; le 6ème, 156, et enfin le 7ème y compris les planches explicatives qu'il contient, 220. Ces chiffres indiquent une progression toujours croissante, à part d'une année, dans la quantité de matière touchant spécialement l'agriculture et l'industrie laitière, dans ce qu'elles ont de commun, que la société d'industrie laitière fournit à ses souscripteurs chaque année, depuis sept ans.

De même que les rapports de nos sociétés d'horticulture sont les meilleures sources où nos horticulteurs et arboriculteurs vont puiser la science pratique qui est nécessaire à l'exercice de leur art, les rapports de notre société d'industrie laitière sont la meilleure source où nos cultivateurs canadiens et nos fabricants de beurre et de fromage peuvent trouver les renseignements dont ils ont besoin pour faire progresser l'agriculture et les industries qui s'y rattachent. Il en est ainsi parce que, dans les deux cas, la matière publiée dans ces rapports est le fruit de l'étude, de l'expérience et des recherches faites par nos meilleurs agronomes, nos plus laborieux cultivateurs et nos plus habiles fabricants de beurre et de fromage et nos plus experts horticulteurs.

L'espace ne nous permet pas d'entrer dans une étude détaillée du rapport qui fait l'objet de la présente notice. Il nous suffira d'en donner le sommaire pour engager ceux de nos lecteurs qui ne sont pas membres de la société d'industrie laitière, à souscrire une piastre pour le devenir, ce qui leur donnera en même temps droit au rapport en question.

Voici le sommaire des matières que renferme le rapport :

Adresse de la ville de L'Assomption.

Discours d'ouverture du président.

LA PRODUCTION, par M. l'abbé J. Caisse.

LE SILO, par l'honorable Louis Beaubien.

Discours de M. le curé Labelle, assistant-commissaire de l'agriculture et de la colonisation.

Discours de l'honorable J. J. Ross.

LES CERCLES AGRICOLES, par l'abbé T. Montminy.

LES RÉCOLTES SARCLÉES, par le Dr Ad. Bruneau.

LES RÉCOLTES SARCLÉES ET LEUR RÔLE, ET LES ENGRAIS ARTIFICIELS A LA MAISON, par M. Arthur R. Jenner Fust.

LA BETTERAVE A SUCRE, par M. F. X. Thibault.

LA FABRICATION DU SUCRE DE BETTERAVE DANS SES RAPPORTS AVEC L'INDUSTRIE LAITIÈRE, par M. Téléphore Bran.

DESCRIPTION D'UNE PORCHERIE, (avec 2 gravures), par M. Antoine Casavant.

LES CONSTRUCTIONS RURALES (avec 10 gravures), par M. Jules N. Paquet.

QUELQUES AMÉLIORATIONS AGRICOLES EN RAPPORT AVEC LA PRODUCTION DU LAIT, par M. I. J. A. Marsan.

ORIGINE DE LA RACE BOVINE CANADIENNE, par M. Max. Ouelbecq.

LE LAIT, par M. J. C. Chapais.

FABRICATION DU FROMAGE par M. D. M. McPherson.

CONSEILS DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE, par le Dr J. A. Couture.

RAPPORT de l'inspecteur Jos. L. Paiuehaud.

“ “ “ Saül Côté.

“ “ “ John A. McDonald.

Discussion sur la fabrication du fromage.

“ “ “ “ beurre.

Rapports entre patrons et fabricants, discussion.

Résolution concernant les FAUX-RAPPORTS de fabriques, par M. J. C. Chapais.

Rapport de la FABRIQUE ÉCOLE, par M. J. M. Archambault.

INSPECTION, résumé des visites faites.

EXPÉRIENCES DANS LA FABRICATION DU BEURRE, par M. Alexis Chicoiné.

REMARQUES SUR LA FABRICATION DU BEURRE, par M. J. de L. Taché.

Remarques par l'honorable M. Beaubien.

J. C. CHAPAIS.

CORRESPONDANCE.

Enregistrement du bétail canadien.

Monsieur,—Je désire exhiber à la prochaine exposition du comté de Berthier une vache pure canadienne, du moins j'ai raison de le croire, et par ce que j'en connais, et par ce que m'en dit mon père.

Cette attestation de notre part est elle suffisante ou, s'il faut plus, veuillez me donner votre opinion. S'il fallait jurer positivement, je ne le pourrais pas, vu que les croisements sont si fréquents et que, quelquefois il arrive des accidents qui pourraient me faire faire erreur, ce que je ne veux point.

S'il est suffisant de déclarer qu'au meilleur de ma connaissance elle est de pure provenance canadienne, je vous prie de me le dire.

J. C. ST-NORDRE.

RÉPONSE.—La première chose que vous avez à faire pour mettre votre vache en mesure de concourir légalement dans la classe des vaches canadiennes, c'est de la faire enregistrer dans le livre de généalogie de la race bovine canadienne. Pour y arriver, adressez-vous à M. J. A. Couture, médecin vétérinaire, secrétaire de la commission du livre de généalogie de la race bovine canadienne, Québec, qui vous donnera tous les renseignements voulus. Votre attestation suffira à M. Couture, pourvu qu'd'ailleurs la vache lui paraisse, après examen, ne pas avoir de sang étranger.

Une fois votre vache enregistrée, il vous faudra vous assurer si votre société offre des prix, dans une classe à part,